



1. Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de l'espace minimal nécessaire (surface de heurt).
2. Effectuez les travaux de déblai selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est indispensable pour effectuer un montage stable.
3. Pour le drainage, interposez une couche de grave d'une épaisseur d'environ 10 cm entre la partie inférieure des poteaux et la semelle des fondations.
4. Placez les poteaux selon leur numéro (062/095) dans les trous de fondation respectifs. Le marquage du niveau du sol (=rivet) correspond à la profondeur de montage. Alignez-eux selon leur marquage (voir plan en détail ou plan de fondation).
5. **Avant le montage des éléments pré-montés ou des pièces détachées, graissez les vis d'une fine couche de la pâte de montage fournie.**
Serrez les vis après la mise au point.
6. Remplissez les trous de béton non armé de la classe C20/25, arrondissez une partie des bords et recouvrez les fondations d'un matériau dont la hauteur critique de chute est supérieure ou égale à la hauteur maximale de chute libre (voir EN 1176-1).
7. Autorisation d'utilisation après la fin de prise du béton.
8. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.
9. Veuillez transmettre au personnel compétent les outils spéciaux fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique nécessaire à la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions d'assemblage et de maintenance.

détail du marquage du niveau zéro
1/5

